

DOSSIER **S'engager**




Service civique : un virage à ne pas rater

Le service national a fait son grand retour dans les programmes politiques – et dans les aspirations des Français. Reste à trouver la bonne formule pour répondre à cette énième manifestation d'un besoin profond de reconnexion entre le citoyen et l'État au nom du bien commun. Tribune de Marie Trelu-Kane (E94).

En 1994, je découvre le service civil américain tout juste lancé par Clinton. C'est de là qu'émerge ma conviction, depuis partagée par bien d'autres, qu'il manque à notre éducation en France un pilier essentiel : l'apprentissage de la citoyenneté par l'action. Nous créons Unis-Cité pour expérimenter ce que pourrait devenir une année de service citoyen utile à la collectivité et utile aux jeunes. Pendant dix ans, nous déployons ce service civique avant l'heure, en mobilisant des jeunes de 16 à 25 ans, issus des quartiers difficiles comme des beaux quartiers, des Bac-5 et des Bac+5, de toutes origines sociales et culturelles, pour 9 mois de service auprès de ceux qui en ont besoin : personnes âgées, sans-abri, familles frappées par le handicap, enfants en difficulté scolaire... 9 mois pour servir l'intérêt général et vivre la mixité. C'est ainsi qu'Unis-Cité a servi d'impulsion et de modèle au lancement en 2005 du « service civil volontaire », devenu « service civique » en 2010. 200 000 jeunes se sont depuis mobilisés, grâce au soutien financier de l'État¹, pour 6 à 12 mois de missions d'intérêt général auprès de dizaines de milliers d'associations, de collectivités locales, d'écoles, d'hôpitaux... Avec des résultats incontestables : 90 % de taux de satisfaction, tant chez les

jeunes que chez les structures qui les ont accueillis. Une découverte des valeurs de solidarité pour 90 % des participants, d'engagement (90 %), de tolérance (93 %), voire de bienveillance (93 %)². Et 70 % de retour à l'emploi ou à la formation qualifiante, dans une population pourtant représentative de la jeunesse de notre pays, avec son lot de profils sans qualification.

Benoît Hamon et François Fillon avaient pris acte de ce succès en s'engageant à maintenir le service civique volontaire. Emmanuel Macron et Marine Le Pen se sont qualifiés au second tour en défendant plutôt le retour à la conscription. Faisant fi ou presque de l'existence d'un service civique qui doit aujourd'hui refuser 3 à 4 candidats sur 5 faute de structures d'accueil, et semblant omettre, pour certains, qu'il faut du temps pour « renouer avec la République »... Il faut du temps pour évoluer, apprendre, développer des compétences,

comme il faut du temps pour être utile – raison pour laquelle les structures de la société civile, et notamment les associations, ne veulent pas accueillir de jeunes pour moins de 6, voire 8 mois. Qu'on réfléchisse au fait d'ajouter un temps court obligatoire et un temps long volontaire, pourquoi pas. Mais aura-t-on les moyens d'ajouter les budgets nécessaires ? À choisir, ne vaut-il pas mieux investir dans la généralisation d'un service civique qui a fait la preuve de sa capacité à renouer le lien entre les jeunes et l'intérêt général, et à leur servir de tremplin professionnel ? Pour trancher, espérons que le prochain gouvernement saura s'appuyer sur ceux qui creusent la question depuis vingt ans. 

1. Qui assure la prise en charge de 80 % des indemnités mensuelles versées aux jeunes (environ 470 €), ainsi que leur couverture sociale et leur retraite.

2. Étude « suivi du parcours des jeunes volontaires du Service Civique », réalisée en décembre 2016 par Kantar Public pour l'Agence du service civique.

Repères

Marie Trelu-Kane (E94) a fondé Unis-Cité, association pionnière du service civique en France, experte sur les questions de service national et de service civique des jeunes.
marie.trelu@me.com

Chinapong/Shutterstock.com

